GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ne pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Bâtisse partielle (dégagé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte commerciale
Récolte dans les lisières boisées (abords des lisières)

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et sont uniquement à la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à thuya (cèdre)
- à mélèze
- à peuplier
- (plantation)

Pessière
- (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc.)
- à mélèze
- à peuplier
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
- (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à peuplier
- à pruche
- à mélèze
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin gris
- avec pin rouge
- (plantation)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
- Plantation de pin sylvestre

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pin rouge
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec sapin	F1 (Sp)	F1 (Sp)
— — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — avec feuillus	F1 (F)	F1 (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bétulaie à bouleau blanc avec sapin	BB (Sp)	BB (Sp)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
— — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)
— — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bétulaie à bouleau jaune avec sapin	BJ (Sp)	BJ (Sp)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
Peuplement avec sapin — avec pin gris	Pg (Sp)	Pg (Sp)
— — — avec pin blanc	Pg (Pb)	Pg (Pb)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)	Pg (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pg (E)	Pg (E)
— — — avec résineux	Pg (R)	Pg (R)
Cédrière rouge résineuse	CR (R)	CR (R)
Cédrière à feuillus tolérants	CF (F)	CF (F)
Mélangé à feuillus tolérants	MF (F)	MF (F)
— sur station humide	MF (F)	MF (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F1
— sur station humide	F1
(plantation)	
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— à bouleau jaune	Bj
Peuplement de peuplier	Pe
Cédrière rouge	CR
Érablière	
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E (Bb)
— à bouleau jaune	E (Bj)
— à peuplier	E (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F1)
Peuplement de peuplier	Pe
— de bouleau blanc	Pe (Bb)
— de peuplier	Pe (Pe)
— de peuplier hybride	Pe (Ph)
— de frêne d'amérique	Pe (Fa)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TiGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	30-30	30-50
50	61-80	30-30	50-80
70	81-100	30-50	80-120
90	101-120	30-50	120-70
120	121 et plus	30-70	70-120

FORÊT MÉLANGÉE

Jeune mélangé: Peuplement dominant de feuillus, proportion des tiges entre 0 et 30 ans; Autres peuplements, proportion des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieux mélangé: Peuplement dominant de feuillus, proportion des tiges vieilles de 80 ans; Autres peuplements, proportion des tiges vieilles de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ		2m	3m	4m	5m	6m
HAUTEUR		2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60%	m
Forte	61 à 90%	f
Abrupte	91% et plus	a

Superficie exécutée de parcelle à parcelle
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 D 50m ⊖
- définition
- classe de pente
- classe d'âge
- perturbation
- densité de la tige
- classe de densité
- sous group. d'essences
- groupement d'essences

R C5 d1 B1 D1
- classe de pente
- classe d'âge
- origine
- densité de la tige
- classe de densité
- type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-10	32-C-9	32-B-12
S.E.	S.O.	S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
32-C-7	32-C-8	32-B-5
S.E.	S.O.	S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
32-C-2	32-C-1	32-B-4

32 C/8 N.O.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. GROUPE DAVAGE LTÉE. / SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. / SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 84-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 4*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement: 312 03 01
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 403
Bassin primaire: 08
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 64900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4495*
Région écologique: 6a2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.
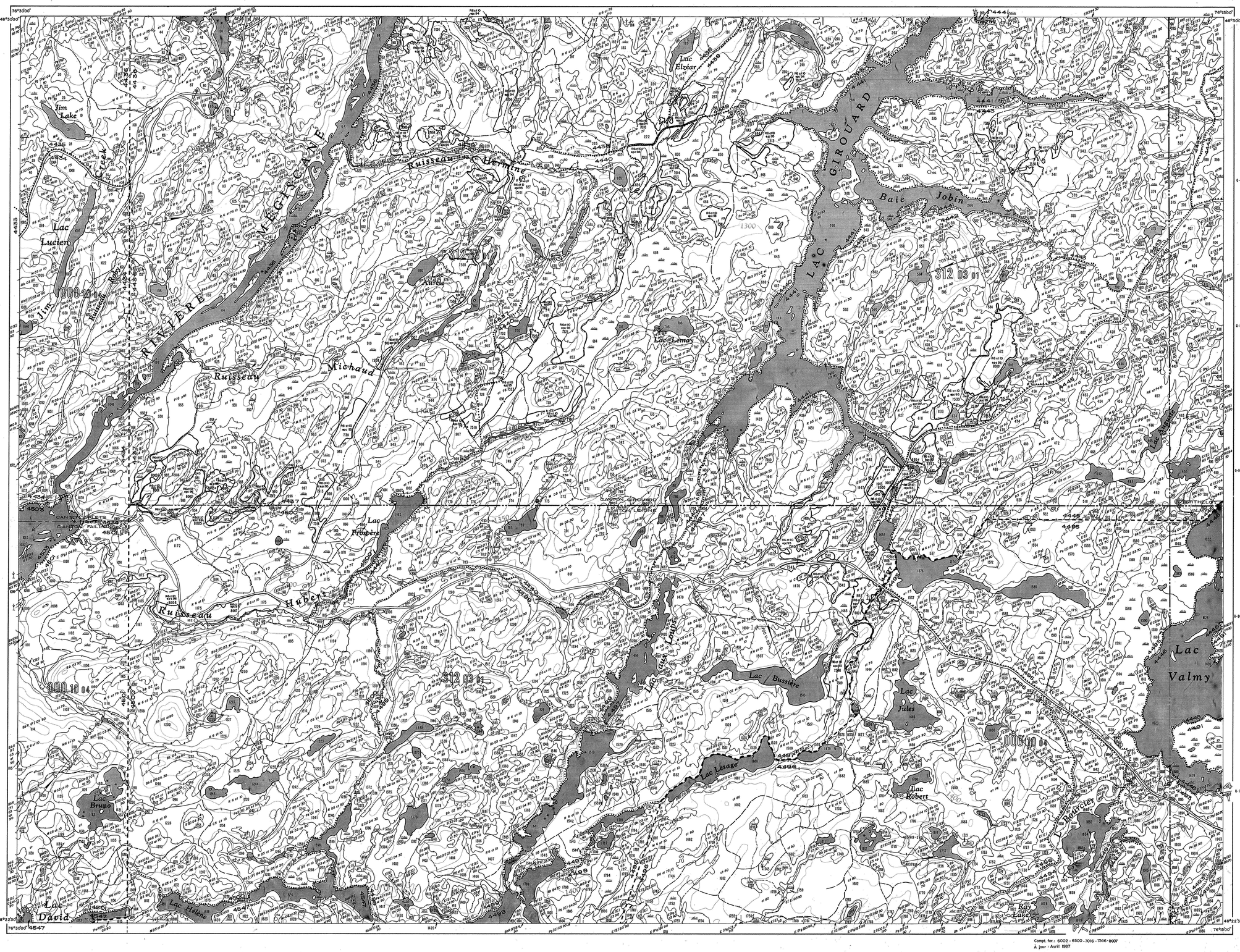
Compt. for.: 6002 - 6500 - 7016 - 7546 - 8007
À jour: Avril 1997